

## LETTRE D'ENGAGEMENT DE VENTS DU NORD

### Article 1. Capacités techniques et financières de VENTS DU NORD

La société FOND DU MOULIN SAS est détenue à 75% par la société VENTS DU NORD, filiale Française de LOSCON, les 25% restant étant détenus par le groupe RWE.

Fort de l'expérience de plus de 15 ans dans le développement de projet éolien en France, VENTS DU NORD a réalisé 3 parcs, totalisant une puissance de 69 MW en service. 120 MW de projets éoliens ont été accordés et portés par nos équipes.

Au 31 décembre 2021, le total des actifs était de 5 838 579 €, le total des trésoreries atteignait 924 068 €.

Ces masses financières progresseront à la hausse ces prochaines années, du fait d'une exploitation croissante de nouveaux parcs éoliens et de la vente de certains projets éoliens. Ce qui permettra notamment de financer l'investissement des projets en développement.

Le projet éolien du FOND DU MOULIN sera financé de la manière suivante :

- Apport en capital des actionnaires de la société FOND DU MOULIN S.A.S. (LOSCON /VENTS DU NORD) à hauteur d'environ 20% des besoins de financement ;
- Emprunt bancaire à hauteur d'environ 80%.

Dans le cas du parc éolien du FOND DU MOULIN l'investissement initial est estimé à environ 47 millions d'euros environ (tandis que les charges d'exploitation sont comprises entre 800 et 900 k€ par an).

## Article 2. Engagement ferme et définitif de VENTS DU NORD

La société VENTS DU NORD s'engage dès à présent, de manière ferme et définitive, dans le cas où tout ou partie des prêts bancaires seraient refusés, à mettre à disposition de la société FOND DU MOULIN SAS, ses capacités techniques et financières, afin de lui permettre de conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L. 511-1 du Code de l'environnement et d'être en mesure de satisfaire aux obligations prévues par les articles R. 515-105 et suivants du Code de l'environnement lors du démantèlement et de la remise en état du site.

Cet engagement couvre l'intégralité des dépenses nécessaires à la construction, l'exploitation, le démantèlement du parc éolien et la remise en état du site.

Fait à Beeskow, le 27 octobre 2022,



Heinz LASSOWSKY

Président de VENTS DU NORD